

Ecrit par le 24 novembre 2024

Quand la solidarité passe à table !



Quel est le point commun entre un restaurant traditionnel et le restaurant d'insertion 'Graines de piment' qui a ouvert ses portes le mois dernier à Avignon ? Dans les deux cas les femmes et les hommes qui y travaillent sont au cœur du sujet. Mais pas tout à fait pour les mêmes raisons. Dans le premier cas tous les établissements vous le diront : ils ont beaucoup de difficultés à trouver du personnel. Certains réduisent leurs nombres de tables ou leurs amplitudes d'ouverture faute de main d'œuvre.

Des difficultés à recruter

Avec la crise sanitaire et la fermeture prolongée des établissements beaucoup d'employés sont allés chercher du travail ailleurs. Souvent pour des horaires moins contraignants, voire de meilleures conditions de salaire... Moins nombreux, les candidats sont aujourd'hui devenus plus exigeants. On estime ainsi qu'un emploi de saisonniers sur trois reste encore à pourvoir pour cet été. De l'autre côté, le restaurant Graines de piment, met des jeunes au centre de son projet en proposant à certains, sous mandat de justice, des jobs en cuisine ou en salle. Le restaurant comme un lieu d'accueil, de

Ecrit par le 24 novembre 2024

remobilisation et de valorisation des compétences acquises.

Pour se remettre debout !

Pour les amateurs d'étymologie, il est intéressant de noter que le mot restauration vient du verbe restaurer - jusque-là rien de bien surprenant- mais au XII^e siècle restauration signifiait « remettre en état », « remettre debout ». On est bien dans le sujet comme on dit ! Pour revenir à nos restaurants nous avons donc d'un côté des restaurants qui cherchent du personnel et de l'autre un restaurant qui en forme. Peut-être qu'en se mettant en relation les deux pourraient s'entendre ? Cela ne pourrait sans doute pas satisfaire tous les besoins mais c'est une première étape qui pourrait créer une dynamique. On pourrait aussi proposer à d'autres cabossés de la vie de retrouver du travail et une place... à table !

Pas uniquement des endroits pour se sustenter

Du potentiel sur Avignon il n'en manque pas. On ne dénombre pas moins de 675 points de restauration (fast-food et ventes à emporter compris). Si on ne compte que les restaurants ça fait un établissement pour 135 habitants, ce qui place la cité papale en troisième position dans le classement départemental. La première place revient à Vaison-la-Romaine et la deuxième à l'Isle-sur-la-Sorgue. N'oublions pas que les restaurants ne sont pas uniquement des endroits pour se sustenter mais qu'ils sont aussi porteurs de convivialité, de partage et de mixité sociale. Des valeurs aujourd'hui, en ces temps difficiles, plus que nécessaires.

En tout cas si vous êtes en quête d'une bonne table, dans un endroit magnifique (4, place de la principale) avec un accueil au top et tout cela à des prix légers, n'hésitez à faire une halte gourmande aux [Graines de piment](#). Vous œuvrez pour ces jeunes et pour les autres restaurants de la ville. C'est aussi le moyen de saluer le travail fantastique que font tous ceux qui les encadrent. C'est aussi cela la solidarité.

Didier Bailleux

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Écrit par le 24 novembre 2024



Écrit par le 24 novembre 2024

Les interdits de la plage Fernandel



'Aller à la mer' est une promesse forte. La lumière, l'horizon sans fin, la brise du large, le sentiment de liberté, la mer a un caractère irrésistible. Elle est liée aux vacances et à nos souvenirs d'enfance. Encore aujourd'hui c'est un plaisir qui fait braver les kilomètres, les bouchons, sans oublier bien sûr les difficultés pour trouver une place de parking... Je ne sais pas si pour vous c'est pareil, mais on y arrive toujours trop tard ! Mais une fois sur place, on oublie tout, ou presque. A nous ce plaisir indescriptible de se retrouver face à cette immensité, forcément bleue, belle et rassurante.

A Carry on sait faire preuve de créativité

Ce préambule pour vous dire qu'en ces belles journées de printemps l'envie de mer étant à son comble nous décidâmes de nous rendre à Carry-le-Rouet. Charmante station balnéaire, de 5 800 âmes (l'hiver), qui s'est fait connaître dans les années 1930 par l'acteur Fernandel. Tombé amoureux de ce petit port de

Écrit par le 24 novembre 2024

pêche, il y fit construire une maison de vacances avec accès direct à la mer. Encore aujourd'hui l'empreinte de Fernand Joseph Désiré Contandin (de son vrai nom) est importante à Carry-le-Rouet. Un centre culturel et une plage y portent son nom.

Accessible depuis le quai Pierre Maleville, cette petite plage de galets, auparavant privée, a été rendue au domaine public. On peut toujours y voir l'ancienne maison de l'acteur et l'escalier qui lui donne accès. Nous prenons la direction de cette plage pour rejoindre le sentier du Léopard. Pour une fois qu'un sentier côtier n'est pas baptisé des douaniers... On sait faire preuve de créativité à Carry.

Pas moins de 13 interdictions !

Notre allant ne fut que de courte durée quand nous découvrîmes les panneaux de signalisation qui marquaient l'entrée de la plage. 3 panneaux pour afficher les 13 interdictions ! Pire que d'entrer dans l'espace Shengen. A moins que soit un gag, un clin d'œil à l'interprète du Schpountz qui savait aussi se railler de ses contemporains. Mais non c'est du sérieux.

De l'interdiction de pique-niquer, de pêcher, de fumer, de promener son chien, de jouer au ballon, de se baigner habillé ou nu, tout y est. Un véritable inventaire à la Prévert, la poésie en moins. On aurait aimé peut être un mot de bienvenue, un peu d'empathie et une invitation à respecter ces lieux magnifiques. Mais non, point de considération juste des injections. Et pas moins de 13... comme les desserts provençaux ! On se demande si on peut encore y pénétrer de peur de ne pas être en capacité de respecter toutes ces règles. Étonnant aussi qu'un post soixante-huitard de passage n'y est pas ajouté : « il est interdit d'interdire ». La boucle eut été bouclé et le trait humoristique.

Trop de règles, tue les règles

Mais pourquoi cette pluie d'interdictions ? Sans doute trop de touristes, trop d'incivilités... La faute en revient certainement aux comportements de certains. Nous pourrions aussi être tentés de parler d'excès de zèle de la part de nos chers élus si souvent prompts à réglementer et à encadrer. La peur d'être tenu pour responsable en cas de manquement, voire d'accident, est un motif plus qu'acceptable. Mais ne tombons pas dans cette facilité. Peut-être que la façon de faire aurait pu être différente et elle y aurait sans doute gagné en efficacité. Trop de règles, tue les règles.

Carry-le-Rouet n'est pas seule

Désolé pour Carry-le-Rouet, cible de ces critiques, mais ces panneaux, lui confère d'emblée le statut de mètre étalon en la matière. Mais que la cité chère au cœur de Fernandel se rassure elle n'est pas seule dans cette démesure.

Peut-être que vos pas vous ont conduit un jour dans le Gard aux cascades du Sautadet du côté de la Roque-sur-Cèze. Si c'est le cas à l'entrée du site vous n'avez pas pu échapper à cette grande banderole avec cette mention en français et en anglais : « Site dangereux Baignade interdite, prudence 30 morts depuis 1960 ». Là on frappe fort ! Peut-être que c'est l'unique moyen de convaincre les amateurs de baignade de rester sur la berge. En tout cas se baigner au Sautadet c'est un sport local très prisé... A moins que ce soit pour beaucoup comme un défi nécessaire.

Faut-il réglementer les espaces de liberté ? Voilà la question. Si on les réglemente seront-ils toujours des espaces de liberté ? Vous avez l'été pour y réfléchir et en particulier si vous êtes sur la plage !

Écrit par le 24 novembre 2024

Didier Bailleux

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Chronique : La lavande est-elle finalement dangereuse ?

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ce n'est pas la lavande qui est dangereuse, mais c'est l'Europe ! C'est par cette phrase que pourrait se conclure l'imbroglio causé l'été dernier par le projet de réglementation de la Commission Européenne relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances (CLP). Cette réglementation prévoit de classer les molécules mises sur le marché et de les répertorier comme allergènes, cancérigènes ou perturbateurs endocriniens. De leur côté, les producteurs de lavande craignent qu'une mention obligatoire, indiquant que l'huile de lavande peut créer des allergies, dissuade les consommateurs et les fabricants de cosmétiques d'utiliser ce produit. Tollé général. Dans le sud, la filière de la Lavande c'est plus de 9 000 emplois directs et 17 000 indirects, et au-delà de son poids économique on s'attaque à un symbole, à toute une région. On est visé au cœur. C'est 'l'âme de la Provence' chère à Jean Giono qui est directement attaquée. C'est comme si on obligeait les Parisiens à démonter la Tour Eiffel au motif qu'en la regardant du bas elle peut donner le torticolis et que du haut elle peut présenter des risques pour les dépressifs...

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ils réfléchissent molécule par molécule

Pour Alain Aubanel, président du comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises : « le problème c'est qu'ils réfléchissent molécule par molécule, alors que dans les huiles essentielles de lavande par exemple, il y en a plus de 600. Ils refusent de considérer les huiles essentielles comme une substance globale. » Et cerise sur le gâteau, le thym et le romarin seraient également concernés. On a coupé des têtes pour moins que cela...

Face à la déflagration causée, la représentation française de la commission européenne prend la parole à l'automne et affirme qu'il n'est pas prévu qu'on interdise l'huile essentielle de lavande, de thym ou de romarin... et estime que les craintes de l'industrie française des huiles essentielles sont, de leur avis, infondées et prématurées. 'Prématurées' ce dernier mot a de quoi interpeller...

Rétropédalage ou incompréhension ?

Une chose est sûre on se méfie tellement de l'Europe et de sa réglementation tatillonne que chacun de ses gestes ou propos sont prétexte à contestation ou, à minima, à la plus grande méfiance (pour ne pas dire défiance). Le degré de confiance en l'Europe est sans doute au plus bas de l'échelle de Richter (qui rappelons-le mesure l'énergie sismique des tremblements de terre). Et quand on n'a plus confiance dans sa représentation qu'elle soit nationale ou européenne c'est le début des difficultés pour le fonctionnement de nos démocraties.

Un besoin de tout normer

On a de quoi s'interroger sur ce besoin de vouloir tout réglementer, tout normer ; de la courbure des concombres à la taille des étiquettes des soutiens-gorge*... C'est la société du contrôle et de la maîtrise qui est en marche, quitte à sacrifier à la liberté, à la créativité ou tout simplement au plaisir de l'improvisation. Certes on vous répondra que sans les normes nous polluerions beaucoup plus, qu'il y aurait plus de morts sur les routes... etc. Mais n'y-a-t-il pas un équilibre à trouver ? Et n'y-a-t-il pas d'autres priorités que l'étiquetage préventif des bouteilles d'huile essentielle ? Ne peut-on pas faire aussi confiance aux consommateurs ? Cette infantilisation prend aujourd'hui un caractère vraiment insupportable. « Nous sommes en responsabilité » vous diront ceux qui nous gouvernent, c'est de notre devoir que de protéger... 'Protéger' le mot est lâché, et toutes les justifications qui l'accompagnent sont aujourd'hui permises (comme l'état d'urgence sanitaire avec la Covid). L'Etat ne peut être providentiel sur tout et tout le temps. « Arrêtez d'emmerder les Français ! » disait déjà en son temps Georges Pompidou.

Moi, de mon côté je continuerai, quoi qu'il arrive, à utiliser l'huile essentielle de Lavande, car au-delà de ses propriétés antioxydantes et antiseptiques, c'est sans doute la meilleure barrière à tous les insectes volants ou rampants qui en veulent à notre peau.

Didier Bailleux

**Propos du député François-Xavier Bellamy, tête de liste Les Républicains aux élections européennes en 2019. Affirmations qui n'engagent que son auteur.*

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Et si on se faisait une terrasse ?



Il y a de signes qui ne trompent pas. La réouverture des terrasses annonce l'arrivée des beaux jours. Entre les classiques, les biens placées ou bien en vue, les atypiques ou encore les nouveautés, la chasse à la terrasse est officiellement ouverte. Où prendre un verre, déjeuner ou se donner rendez-vous ? Attention l'adresse donnée peut avoir valeur d'image...

Une agora des temps modernes

Mais la terrasse est bien plus qu'un simple lieu où on y consomme dans l'air du temps. Elle peut être un lieu inspirant. On s'y retrouve pour le travail, on y écrit ou on y lit. Elle peut devenir le bureau et le lieu de réception du monde des affaires ou du monde artistique.

La terrasse est un théâtre extraordinaire où on peut y faire des rencontres, où les regards se croisent, les complicités se nouent et les amitiés s'éprouvent. La terrasse c'est aussi un exceptionnel terrain d'observation. Elle peut offrir à nos yeux un point de vue unique sur nos contemporains qui passent, qui

Ecrit par le 24 novembre 2024

s'agitent. On s'amuse à imaginer ce qui les animent ou les occupent. Certains prennent même plaisir à noter ceux du sexe opposé... « Le privilège des grands, c'est de voir les catastrophes d'une terrasse » écrivait Jean Giraudoux. C'est un lieu d'observation du temps qui passe et qui s'agite autour de vous. « Le paradis, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et d'écouter le silence » disait l'acteur Alec Guinness.

Pour voir et y être vu

Si en terrasse on y voit on peut aussi y aller pour être vu et reconnu. Ce sont les terrasses des grands établissements chics et élégants qui de la belle époque ont encore aujourd'hui de belles survivances. Les terrasses font intimement partie de l'art de vivre en France et peut être encore plus en Provence où le vivre dehors est ancré dans les mœurs.

Dans le théâtre de Marcel Pagnol la terrasse est souvent une unité de lieu importante, comme cet échange savoureux. César : « Ce secret, je ne peux vous le dire... enfin je ne peux pas vous le dire à la terrasse... Je ne peux pas vous le dire à tous à la fois et si vite que cela. Parce que c'est un secret, ce n'est pas quelque chose qui ne se raconte pas. Mais c'est quelque chose qu'on se raconte à voix basse et séparément ». Escartefigue : « Rentrons alors... ».

Inutile d'en faire plus, les terrasses, vous l'aurez compris sont essentielles à la vie tout court. Souvenons-nous il y a quelques mois après le premier confinement nos premiers lieux de liberté l'ont été pour les terrasses... Et quel bonheur du verre ou du café pris au grand air avec comme seule préoccupation regarder, écouter, se poser enfin...

Une origine provençale ?

A l'origine la dénomination de terrasse était donnée à des aménagements du paysage pour y pratiquer l'agriculture et en particulier sur les terrains pentus. « Levée de terre formant plateforme », nous dit la définition du dictionnaire. On y retrouve cette idée de hauteur... A la fin du XVIIe siècle, le Dictionnaire de l'académie française donne un sens plus récréatif à la définition de terrasse : « levée de terre dans un jardin, dans un parc, faite de main d'homme pour la commodité de la promenade et pour le plaisir de la vue ». On y est presque... ne manque plus que les tables et les chaises !

Et pour la suite c'est peut-être du côté de Marseille qui faut regarder. Petit retour en arrière, le café (la boisson) arrive en Europe à Marseille en 1644. Très vite cette boisson, venue de Turquie, fait un tabac et des établissements qui en propose la consommation s'ouvrent. D'où la dénomination de café. Et de Café en terrasse il n'y a qu'un pas que les habitants de la cité phocéenne ont su franchir aussi rapidement que les 283 mètres de la traversée du vieux port avec son fameux ferry-booôât.

Bel été et belles terrasses à toutes et à tous.

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

Ecrit par le 24 novembre 2024



Didier Bailleux.

Avignon 2022 : demandez le programme !

Cette semaine, [Didier Bailleux](#)* nous propose un retour en Vaucluse et plus précisément à Avignon afin d'évoquer les enjeux économique vitaux que représente le Festival.

Le 7 juillet prochain débutera la 76e édition du festival d'Avignon. Après, une annulation pure et simple en 2020, et une dernière semaine torpillée avec la mise en œuvre du passe sanitaire en 2021... on croise les doigts pour 2022. Qualifié de la plus grande scène francophone du monde, le festival d'Avignon est aussi un grand marché du théâtre et un important booster économique pour la ville.

Ecrit par le 24 novembre 2024

L'héritage de Jean Vilar

Si tout va bien, la cité papale s'attend à vivre dans les prochaines semaines sa période la plus importante de l'année. Plus de 100 000 festivaliers sont attendus sur 3 semaines (plus que la population de la ville) avec des retombées économiques estimées à plus de 50M€. Il s'agit donc cette année de ne pas se rater.

Dans le Vaucluse, entre 2019 et 2020, la fréquentation des hébergements a reculé de plus de 50% et celle des sites culturels et patrimoniaux de 60% (Source Le Vaucluse en chiffres 2021- L'Echo du Mardi).

Sachant que 81% des dépenses des festivaliers sont effectuées dans les commerces, la ville pourrait difficilement encaisser (ou plutôt pour le coup ne pas encaisser) une nouvelle déconvenue. Une étude de la CCI de Vaucluse enfonce un peu plus le clou en montrant que « 93 % des festivaliers extérieurs ne seraient pas venus sans le festival ». On voit ici tout le caractère vital de cet événement pour la ville.

Avoir su capitaliser et développer l'œuvre de Jean Vilar était plus que pertinent, mais n'avoir qu'un seul atout dans sa manche, n'est-ce pas un peu trop risqué ? Ne pourrait-on pas profiter de cette renommée et de cette image pour aller plus loin ?

Pour un festival élargi ?

Sur les 139 lieux de spectacles du festival Off, une quinzaine accueille du public à un autre moment. Et seulement cinq sont ouverts de manière permanente. En 2015, la CCI du département par la voix de son président, lançait un appel à tous les institutionnels et acteurs culturels et économiques pour que soit défini « un vrai projet avec une durée plus longue », estimant que les retombées économiques n'étaient pas à la hauteur de la notoriété mondiale de l'événement. Mais calmons-nous sur la vocation internationale de l'événement. A la différence d'un festival musical, il faut pour assister à celui d'Avignon maîtriser à minima la langue de Molière. Ce qui limite un tant soit peu le caractère mondial et universel du festival.

S'ouvrir à d'autres disciplines artistiques et à d'autres moments de l'année pourrait également apporter ce surplus d'activité attendu. Cela permettrait d'utiliser toutes les infrastructures existantes qui pour la plus part du temps sont fermées 11 mois sur 12. Certains y travaillent et c'est une bonne chose.

La culture peut être un puissant facteur d'attractivité pour un territoire, bien au-delà d'un événement éphémère fût-il emblématique et le plus connu de tous...

La culture victime d'un Covid long ?

Les lieux culturels ont particulièrement souffert pendant la crise sanitaire. Dans le Vaucluse, entre 2019 et 2020 la fréquentation des salles de cinéma a chuté de 65% et celles des spectacles vivants de 45 % (Source Le Vaucluse en chiffres 2021- L'Echo du Mardi). Si de nombreux secteurs marchands ont retrouvé aujourd'hui leurs niveaux d'activité d'avant Covid ce n'est malheureusement pas le cas pour nombre de lieux culturels. Entre le passe sanitaire, la peur d'être contaminé, encore très présente, et aujourd'hui le recul du pouvoir d'achat, la culture (en tout cas dans ses pratiques extérieures) est mise à rude épreuve. Mais au-delà de ces phénomènes qui pourraient n'être que conjoncturels la crise pourrait avoir modifié de manière durable les usages. Une étude commandée par le Ministère de la Culture fin 2021 montrait que parmi les personnes déclarant aller moins dans les lieux culturels 26% d'entre elles disent s'être habituées à la consommation numérique. Ce n'est pas un hasard si les grandes plateformes d'e-commerce se lancent également dans le divertissement et la culture. Si elles permettent d'accéder à des œuvres culturelles plus facilement pourquoi pas, mais quelle place réserveront ces géants mondiaux aux créations émergentes, plus ambitieuses ou moins connues ? Il y a sans aucun doute un risque de se

Écrit par le 24 novembre 2024

voir imposer une culture 'mainstream', comme c'est un peu le cas aujourd'hui avec la musique. Et où sera le plaisir de se rencontrer et de partager ? C'est pour cela qu'Avignon et son festival doivent, plus que jamais, être défendus et soutenus. Et rêvons même à une cité papale qui devienne aussi celle de tous les arts vivants... Versus les numériques.

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

Elections : On refait le match...

Vivant aujourd'hui dans le Luberon, [Didier Bailleux](#)* propose désormais régulièrement des chroniques dans nos colonnes. L'occasion pour ce professionnel des médias de nous offrir une vision décalée de notre territoire. Après [les péripéties afin de connaître son adresse exacte](#), on quitte momentanément la Provence cette semaine pour prendre la direction d'une scène plus nationale. Elections et actualité obligent.

Quoi qu'on en dise et quel que soit leur assez faible mobilisation électorale, les français ne sont pas insensibles à la politique. Ils l'aiment et pas uniquement parce qu'il en va de leur vie quotidienne et de l'avenir de leurs enfants, ils l'aiment parce que c'est aussi une compétition, un combat et un spectacle où comme dans tout sport on peut en sortir grandi et gagnant. Mais ce n'est pas systématique...

Relégation des équipes historiques

L'élection présidentielle de 2022 présente de nombreuses particularités. A commencer par le fait qu'il s'agit de la réédition du match de 2017, qu'une majorité d'entre nous ne souhaitons vraiment pas revivre. A quoi bon faire le déplacement pour une rencontre dont on connaît le résultat par avance ? C'est comme si le PSG recevait en finale de la Coupe de France l'équipe réserve du Thor. Qui pourrait reprocher à ces abstentionnistes de pratiquer de l'anti-jeu ? La démocratie pourrait-elle le supporter encore longtemps ?

Le match de 2022 a même quelque chose de douloureux pour les supporters de la gauche, qui pour la troisième fois, depuis 2002, sont priés de soutenir un candidat qui n'a pas vraiment leur préférence. Et cela au motif qu'il faut savoir 'être républicain' et faire barrage à l'extrême droite. On peut comprendre

Ecrit par le 24 novembre 2024

qu'ils aient le sentiment qu'on leur vole leur match et que la partie est quelque peu truquée ! Faut pas chercher bien loin les raisons de cette forme de désaveu, qui n'épargne pas non plus les équipes historiques mises aujourd'hui totalement KO, sonnées debout. Celles-là même qui occupaient, il n'y a pas si longtemps de cela, le haut du tableau...

Un non match

Autre paradoxe et pas des moindres : alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants pour notre avenir et sans doute à terme pour notre civilisation, le débat qui a précédé cette élection n'aura jamais été aussi pauvre sur le fond. Et cela pas uniquement à cause de l'anesthésie provoquée par la crise sanitaire ou la guerre en Ukraine. A l'heure où des choix décisifs devaient être faits, on a discuté des nuances de la couleur des maillots ! Jamais un vote n'aurait dû être autant engageant, jamais il a été aussi vide, aussi plat... Comme un non match...

Un sport collectif

La politique ne saurait relever d'une pratique individuelle, il s'agit plutôt un sport d'équipe où les égos devraient savoir aussi s'effacer au profit de l'intérêt général. Certains joueurs ont des 'moi' tellement surdimensionnés qu'ils provoquent dans certains cas cécités et surdités les plus extrêmes. Les idées et les programmes se sont progressivement effacés au profit de ceux qui les portent, de leurs personnalités voire de leurs traits de caractère.

Si prompt à donner des leçons, les forces dites de gauche illustrent sans aucun doute et de manière éclatante ce propos. Et les chiffres sont éloquentes. Rien que l'ajout d'un peu plus de la moitié des votes portés sur le candidat du PCF aurait permis au candidat de gauche arrivé sur la troisième marche du podium d'être qualifié pour le second tour. Rappelons à toute fin utile qu'en 2017, ces deux partis c'était la même boutique.

En faisant front commun ces deux partis auraient très probablement évincé le RN dès le premier tour. Et surtout ils auraient permis pour le second tour un vrai débat opposant deux visions de la société avec deux projets tangibles.

La démocratie en serait sortie vainqueur. Mais les égos l'ont emporté sur les négo comme le titrait Libération. Et comme le pire n'étant jamais sûr, ces mêmes challengers de gauche ont appelé le soir même du premier tour à voter pour le président sortant. Ils auront mis moins de temps à appeler à voter contre leur ennemi commun qu'à s'entendre 'en famille' pour le premier tour. L'important était de participer mais pas de gagner.

Le grand mercato des législatives

Mais la partie n'est pas finie, me direz-vous, il reste avec les législatives, un troisième tiers temps important. Et là c'est le grand mercato qui démarre : transferts de joueurs, rapprochements, alliances improbables et circonstanciées, négociations d'arrière boutiques avec son lot de trahisons et de rebondissements...

Changement de règles, maintenant c'est l'union qui fait la force. Il s'agit de dégager une majorité à l'assemblée nationale qui viendra en soutien ou en opposition au président fraîchement réélu. Le match est relancé. Mais pas sûr que tout le public ne suive cette fois-ci...

Il est très probable que si rien n'a été réglé au soir du 24 avril les choses n'auront guère avancées le 19

Écrit par le 24 novembre 2024

juin prochain. Et peut-être que le vrai troisième tour ne se jouera pas dans les urnes mais dans la rue et que l'impatience si longtemps contenue de ceux qui n'ont rien à perdre se transforme en colère forte. Dans ce domaine nos concitoyens ont montré de par le passé de réelles capacités dans la pratique de ce sport...

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

Luberon : « Je ne sais pas où j'habite ! »

Vivant aujourd'hui dans le Luberon, [Didier Bailleux](#)* proposera désormais régulièrement des chroniques dans nos colonnes. L'occasion pour ce professionnel des médias de nous offrir une vision décalée de la Provence.

C'est par ces mots que j'entame ma conversation avec l'agent Le Floch de la police rurale de Mérindol. Après un bref salut, il me demande : « qu'est-ce que je peux faire pour vous ? ». Il a vite compris que je n'étais pas sous l'emprise de quelques substances plus ou moins illicites ou empreint de confusion mentale qui m'aurait fait perdre tout sens de l'orientation.

En effet, si nous - je dis 'nous' car nous sommes deux à partager le même toit - savons encore très bien où nous habitons, merci, nous ne sommes pas en capacité de donner avec précision notre adresse avec un nom de voie et un numéro, comme c'est l'usage. Pour faire en sorte que nous puissions recevoir notre courrier, nous en avons informé le service des postes par l'intermédiaire de son préposé en charge de sa distribution. Et pour tous ceux qui prévoient de nous rendre visite nous avons repeint notre boîte aux lettres d'un rouge les plus seyants.

Eviter les longs et fastidieux radioguidages

Tel un phare au milieu de la nuit cette oriflamme colorée fonctionne plutôt bien et nous épargne de longs et fastidieux radioguidages. D'autant plus que les ondes des téléphones portables franchissent très difficilement les vieux murs de la maison. On ne saurait jamais trop vanter les charmes de ces anciennes bastides provençales, quelques soit les circonstances elles nous replongent toujours dans leurs époques. Nous aurions pu nous en rester là et considérer que tout allait bien. Mais une interrogation nous traversa l'esprit. Depuis plusieurs mois nous attendons notre connexion au réseau internet haut débit, elle nous

Ecrit par le 24 novembre 2024

aurait enfin permis de faire de ce vieil axiome éculé voulant associer tradition et modernité une 'vraie réalité'. Mais comment nous attribuer une ligne haut-débit si nous n'avons pas d'adresse précise ? Peut-être qu'aux yeux des opérateurs téléphoniques nous n'existons pas ?

Quelle adresse donner en cas d'appel au secours ?

Tout cela pour en arriver, en une matinée d'automne ensoleillé, dans les services municipaux de Mérindol, bien décidé à repartir avec l'information tant recherchée : quelle est notre adresse exacte ?

L'accueil y fut aussi bienveillant que compréhensif. « Vous avez tout à fait raison » me lança l'agent Le Floch et il poursuit d'un ton plus grave « Si vous avez besoin de secours quelle adresse allez-vous donner ? ». Argument implacable. Comment n'y avons-nous pas pensé, surtout en ces temps où le principe de précaution semble être devenu pour ceux qui nous gouvernent et nous administrent leur unique priorité ou presque ?

« Allons voir cela sur le cadastre » me lance notre homme tout en m'invitant à le suivre dans son bureau. Une fois installé derrière son ordinateur et l'application concernée ouverte, nous identifions notre parcelle. Et là, ce fut la révélation... Le cadastre nous indique que la voie qui nous dessert et délimite les bans communaux de Mérindol et de Puget-sur-Durance appartient à cette dernière. Il faut savoir que généralement ce type de voie est partagé pour moitié, chacun prenant un côté de celle-ci. Deuxième particularité de notre affaire : la première partie de la voie (avant son intersection avec la D 173) elle est commune... aux deux communes. Fruit d'une histoire sans aucun doute mouvementée.

Une affaire rondement menée

Cette voie appartient à Puget il faut donc s'adresser à Puget. N'écoutant que son devoir, notre agent prend son téléphone et appelle la personne en charge de l'urbanisme à la mairie de Puget. « Allo Valérie ? C'est Nicolas... Voilà ce qui m'amène... ». Après lui avoir résumé la situation et notre problème il se propose de lui envoyer par mail copie de la partie du cadastre concerné. Ce qu'il fait dans l'instant. Et me raccompagnant jusque sur le pas de la porte il me promet de me tenir au courant dès qu'il a du nouveau. Je quitte les lieux pas mécontent de ma matinée et plutôt satisfait du fonctionnement de notre administration locale. Quelques heures après je reçois un mail de M. Le Floch** faisant un résumé précis de la situation et des démarches en cours. J'y apprends que le responsable du centre de tri postal de Cadenet, duquel nous dépendons, a déjà aussi été mis sur le coup ainsi que le SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Une affaire rondement menée.

Dans la même journée notre agent m'appelle : « J'ai le retour de Puget ! Ils vont inscrire à l'ordre du jour de leur prochain conseil municipal le choix du nom ». Le dossier est en bonne voie aurions-nous pu dire !

La réponse existe depuis 1839

Le lendemain, mail de la secrétaire de la mairie de Puget. Elle s'est plongée dans les archives de la commune, cette voie a déjà un nom et l'arrêté de nomination remonte à 1839. Il s'agit du chemin du Degoutaud dit « le dégoutaou » (là où coule l'eau). Donc plus besoin de conseil municipal, il suffira de mettre un panneau et d'attribuer un numéro. Nous avons ensuite confirmation que le SDIS 84 qui avait déjà enregistré le nom de cette voie côté Puget va le faire aussi pour le côté Mérindol. Nous sommes sauvés !

Ensuite, pris soudain d'une sorte de reflexe primaire, je me connecte sur Google maps pour connaître la position du géant américain sur notre petit problème, dans notre petit coin de Provence... Et je vous le

Ecrit par le 24 novembre 2024

donne en mille notre voie s'appelle le chemin du Dégoutaou. Trop fort google ! Mais 6 mois après cet épisode nous attendons toujours le haut débit.

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

***Le nom de l'agent municipal a été modifié.*